

ISSN : 1859-512X

Laboratoire d'Étude et de Recherche en Philosophie,
Culture, Communication et Société (LERPHICCS)



NAZARI

REVUE AFRICAINE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES SOCIALES

Revue semestrielle, numéro 009

Volume 1 : Philosophie

Décembre 2019

ISSN : 1859-512X

NAZARI
REVUE AFRICAINE DE PHILOSOPHIE ET DE
SCIENCES SOCIALES

Revue semestrielle, numéro 009
Volume 1 : Philosophie
Décembre 2019

**Numéro 009 - Volume 1 (Philosophie)
Décembre 2019**

NAZARI

REVUE AFRICAINE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES SOCIALES

Directeur de publication : Moussa HAMIDOU TALIBI, Maître de conférences

Rédacteur en chef : Alio MAHAMAN, Maître de conférences

Rédacteur en chef adjoint : Aboubacar ZAKARI, Maître de conférences

Conseil scientifique

Prof. Souleymane Bachir DIAGNE, Columbia University ; Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien Ngouabi de Brazzaville ; Prof. Yaovi AKAKPO, Université de Lomé ; Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université de Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo ; Prof. Essè AMOUZOU, Université de Lomé ; Prof. Boureima AMADOU, Université Abdou Moumouni de Niamey ; Prof. Boubacar YAMBA, Université Abdou Moumouni ; Prof. Maikoréma ZAKARI, Université Abdou Moumouni ; Prof. Mahaman Sanoussi TIDJANI ALOU, Université Abdou Moumouni ; Prof. Mounkaïla Abdo Laouali SERKI, Université Abdou Moumouni.

Comité de lecture

Prof. Daniel PAYOT, Université de Strasbourg ; Prof. Paulin HOUNSOUNON-TOLIN, Université d'Abomey-Calavi ; Prof. Ibrahim BOUZOU MOUSSA, Université Abdou Moumouni ; Prof. Thierry Armand C. EZOUA, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody ; Prof. Edinam KOLA, Université de Lomé ; Prof. Mounkaïla Abdo Laouali SERKI, Université Abdou Moumouni ; Auguste NSONSISSA (MC), Université Marien Ngouabi de Brazzaville ; Komi KOUVON (MC), Université de Lomé ; Mamadou DAGRA (MC), Université Abdou Moumouni ; Modibo COULIBALY (MC), Université Abdou Moumouni ; Mounkaïla HAROUNA, Université Abdou Moumouni ; Alio MAHAMAN (MC), Université Abdou Moumouni ; Maman WAZIRI MATO (MC), Université Abdou Moumouni ; Maman Nafiou MALAM MAMAN (MC), Université Abdou Moumouni ; Moussa HAMIDOU TALIBI (MC), Université Abdou Moumouni.

Comité de rédaction

Adaré NA-BALLA, Université Abdou Moumouni ; Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE, Université Abdou Moumouni ; Mawusse Kpakpo AKUE ADOTEVI, Université de Lomé ; Hassane HAMADOU, Université Abdou Moumouni ; Issaka TAFFA GUISSO, Université Abdou Moumouni ; Barao MADOUGOU, Université de Zinder ; Abdoulaye HOTTO, Université Abdou Moumouni ; Harouna MADDU, Université de Zinder ; Williams Fulbert YOGNO TABEKO, Université de Maroua ; Tanimoune MAMAN DAN IRO, Université Abdou Moumouni ; Boukar IDI, Université Abdou Moumouni ; Garba OUMAROU, Université de Zinder ; Moussa MOUMOUNI, Université Abdou Moumouni ; Salifou BOUBÉ YACOUBA, Université de Rennes 2 ; Mamane Sani IBRAH, Université Abdou Moumouni ; Nassirou IDI OUNFANA, Université Abdou Moumouni ; Nouhou ALILOU, Université Abdou Moumouni ; Mamane ISSOUFOU, Université Abdou Moumouni ; Aboubacar ISSA SEIDI, Université Abdou Moumouni.

P.A.O. : Mme Halima IDRISSE SEYNI

Illustration de couverture : *Réflexion*, œuvre picturale de l'artiste polyvalent Ali GARBA, Espace « Les Tréteaux », Niamey

<p>Contact : Laboratoire LERPHICCS, Université Abdou Moumouni BP 418 Niamey (Niger) ♦ E-mail : labo.lerphiccs@gmail.com Tél. bureau : (+227) 20-31-56-90/Mobile : (+227) 96-11-59-08</p>

CONSIGNES AUX AUTEURS

Nazari, Revue africaine de Philosophie et de Sciences sociales, est une publication scientifique semestrielle du Laboratoire d'Étude et de Recherche en Philosophie, Culture, Communication et Société (LERPHICCS) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger). Elle reçoit des propositions d'article provenant de la philosophie et des sciences sociales sans exclusive.

Le nom *Nazari* choisi pour désigner la revue est un mot *hausa* qui signifie « étude », mais aussi « réflexion », c'est-à-dire l'activité permanente du penseur. *Nazari, Revue africaine de Philosophie et de Sciences sociales* publie des numéros *varia* et des numéros thématiques, mais également des actes de colloques ou des résultats des recherches conduites par le laboratoire LERPHICCS et/ou par les structures partenaires.

Toute proposition d'article à soumettre à la revue *Nazari* doit nécessairement avoir une problématique claire, originale et pertinente, se conformer aux *Normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH)*, être rédigée en français et comporter entre 5.000 et 7.000 mots. Sur chaque proposition d'article, doivent figurer les éléments suivants : prénom(s) et nom exacts de l'auteur (ou des auteurs le cas échéant) ; la spécialité ; l'institution d'attache ; l'adresse électronique ; un résumé en dix (10) lignes maximum (en français, puis sa traduction en anglais) ; cinq (5) mots-clés.

Pour les illustrations (photos, tableaux, diagrammes, figures, etc.) la largeur maximale autorisée est de 11,5 cm.

Les références des citations sont intégrées au texte. Par exemple :
Y. Akakpo (2016, p. 107) souligne que « l'Etat est tenu, tout à la fois, de mettre à profit le pouvoir politique de l'économie et de construire sa légitimité et sa puissance souveraine autour des causes influentes et des catégories sociales qui les portent. »

Lorsque la citation fait plus de trois lignes, il faut la renvoyer à la ligne suivante, observer un retrait de 1 cm et réduire l'interligne. Par exemple :
L'apport de Marx à Popper est loin d'être anecdotique, comme l'écrit S. P. Guèye (2000, p. 73) :

l'anti-marxisme de Popper ne nous semble pourtant pas sans appel. Il s'accompagne même parfois d'authentiques témoignages de sympathie et de la reconnaissance de certains mérites importants de la pensée de Marx, voire d'une dette personnelle à l'égard de celle-ci.

Seules font l'objet de notes infrapaginales, selon une numérotation continue, les notes explicatives, les sources historiques et les indications relatives à des informations orales.

Les références bibliographiques ne comportent que les documents effectivement cités dans le texte ; elles sont classées par ordre alphabétique des noms des auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AKAKPO Yaovi, 2019, *Le technocolonialisme. Agir sous une tension essentielle*, Paris, L'Harmattan, collection « Etudes africaines ».

BANYWESIZE MUKAMBILWA Emmanuel, 2015, « Interculturalité et vivre-ensemble en Afrique. Reprendre une question par l'épistémologie complexe », in *Nunya. Philosophie, patrimoine scientifique et technique*, n°3, Lomé, p. 99-123.

CHARLIER Jean-Emile, CROCHÉ Sarah & NDOYE Abdoul Karim, 2009, *Les universités africaines francophones face au LMD. Les effets du processus de Bologne sur l'enseignement supérieur au-delà des frontières de l'Europe*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia.

CAPELLE-DUMONT Philippe & DIAGNE Souleymane Bachir, 2016, *Philosopher en Islam et en christianisme*, Entretiens recueillis par Damien Le Guay, Paris, Cerf.

GUEYE Sémou Pathé, 2000, *Faillibilisme épistémologique et réformisme libéral. Popper critique de Marx*, Dakar, Presses Universitaires de Dakar.

HAUTBOIS Xavier, 2012, « Des considérations esthétiques dans la pensée scientifique », in *Alliage*, N°70, Nice, [En ligne] <http://revel.unice.fr/alliage.index.html?id=4064>, consulté le 16 août 2016.

Les propositions d'article sont à envoyer par courriel, uniquement en version WORD, à l'adresse électronique labo.lerphiccs@gmail.com.

Le comité de rédaction

SOMMAIRE

NAZARI N°009 - *Volume 1 (Philosophie)*, décembre 2019

Komi KOUVON, « Développement intégral, bien commun et engagement ».....	9
Ekoué FOLIKOUE, « État souverain et conception du pouvoir politique en Afrique : L'urgence d'une déconstruction pour une refondation politique ».....	25
Bantchin NAPAKOU, « Traditions et problématique du droit de l'environnement ».....	41
Souglouman BAMPINI & Essonam BINI, « Capabilités et développement de l'Afrique noire ».....	61
Issaka YAMEOGO, « Nietzsche et le leadership ».....	79
Coulibaly TOHOTANGA, « Regard sur le scepticisme chez Kant et Duhem ».....	95
Marie Jeanne Adjoua KONAN-DIOMANDE, « Esquisse d'une théorie d'une nouvelle forme de politique sociale ».....	109
Ouandé Armand REGNIMA, « Penser la sexualité à l'ère de la robotisation d'éros : fracture et enjeux en contexte socio-culturel africain ».....	129
Angba Martin AMON, « Confiance institutionnelle et citoyenneté : les carences systémiques de la démocratie en Afrique ».....	147
Emery Raoul Loba DAGAUD, « L'Afrique et le choix de la violence comme catalyseur de liberté ».....	163
Daniel Chifolo FOFANA, « Critique des droits de l'homme à la lumière d'Hannah Arendt ».....	183
Thomas KOUASSI N'GOH, « Platon, précurseur du féminisme : le statut militaire et politique de la femme dans la cité idéale ».....	201
Barnabé DENON, « Le problème du mal dans la cosmogonie africaine : une analyse du phénomène de la sorcellerie et son impact sur le développement ».....	219
Bernard Yao KOUASSI, « L'anarchisme méthodologique de Paul Feyerabend : Un rejet de la rationalité scientifique ? ».....	231
Gbomené Hilaire KANON, « Nature et mimesis chez max Horkheimer : Pour une perspective écomimétique ».....	249

Geoffroy BOTOYIYE, « Savants universitaires à l'épreuve des savoirs endogènes ».....	267
Alain Corneille TOWOU, « Le malaise du discours philosophique à travers son histoire contemporaine ».....	283
Guillaume Gaston NGUEMBA, « Traditions africaines et médiation des conflits : réflexion sur les juridictions de la parole ».....	297
Adama MARICO, « Le statut de l'imitation dans les pensées esthétiques de Platon et de Plotin ».....	315
Mahamane ASSANE & Dailidji Christian ASSOGBA, « Prévenir les radicalisations dans nos sociétés ».....	331
Kalifa Matial DRABO, « Démocratie et politique ».....	353
NOTES DE LECTURE.....	369
Issa AHAMADOU HAMAGÉ, « <i>Le technocolonialisme. Agir sous une tension essentielle</i> de Y. Akakpo ».....	371
Garba OUMAROU, « <i>Art, État et société</i> de M. A. L. Serki ».....	375
Issaka TAFFA GUISSO, « <i>Communication ou différend. Le grand débat Habermas-Lyotard</i> de G. Oumarou ».....	377

PRÉVENIR LES RADICALISATIONS DANS NOS SOCIÉTÉS

Mahamane ASSANE

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

E-mail : mahassane@yahoo.fr

Dailidji Christian ASSOGBA

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

E-mail : dailidjiassogba@gmail.com

Résumé : La radicalisation à laquelle conduit la violence, est un continuum dans lequel radicalisme, extrémisme et terrorisme représentent les trois stades d'un même processus. Deux principales causes, précédées de signes plus ou moins visibles, expliquant la radicalisation des jeunes : (1) un sentiment de profonde injustice, de ségrégation ou de marginalisation, souvent dû à l'exclusion de la société «dominante» et à la discrimination dont eux-mêmes ou d'autres sont victimes (pour accéder à l'enseignement supérieur ou au marché du travail par exemple), et (2) l'absence d'un but social dans la vie et le sentiment d'être inutile. L'internet constitue un important moyen d'information, de communication et de propagande, qui crée davantage de possibilités de radicalisation. Pour lutter efficacement contre la radicalisation des jeunes, au niveau individuel, la résistance morale des enfants et des jeunes doit être renforcée et il importe de donner à chacun d'entre eux une vraie place au sein de la société, par le biais de l'éducation, de l'emploi ou de l'engagement citoyen. Au niveau collectif, la notion de communauté doit être renforcée. De plus, une présence policière renforcée est spécifiquement recommandée afin de prévenir la discrimination, le harcèlement et le discours de haine, de même qu'une meilleure connaissance des mesures à prendre contre les expériences désagréables sur l'internet.

Mots-clés : extrémisme, radicalisation, religion, terrorisme, violence.

Abstract: The radicalization to which violence leads is a continuum in which radicalism, extremism and terrorism represent the three stages of the same process. Two main causes, preceded by more or less visible signs, explaining the radicalization of young people: (1) a feeling of profound injustice, segregation or marginalization, often due to the exclusion of "dominant" society and the discrimination themselves or others are victims (to access higher education or the labor market for example), and (2) the lack of a social purpose in life and the feeling of being useless. The internet is an important means of information, communication and propaganda, which creates more opportunities for radicalization. To fight effectively against the radicalization of young people at the individual level, the moral resistance of children and

young people must be strengthened and it is important to give each of them a real place in society, through the education, employment or civic engagement. At the collective level, the notion of community needs to be strengthened. In addition, a strengthened police presence is specifically recommended to prevent discrimination, harassment and hate speech, as well as a better understanding of the measures to be taken against unpleasant experiences on the internet.

Keywords: extremism, radicalization, religion, terrorism, violence.

Introduction

S'il est des concepts qui tombent sous le sens, celui de radicalisation reste en réalité flou et renferme la manifestation de plusieurs phénomènes qui se croisent. « C'est un concept-écran », estime Rabie Fares, pour qui le terme reste « peu défini ». Il existe certes une longue tradition de recherches sur le fanatisme et le terrorisme. Mais celles qui portent sur la radicalisation, outre le fait d'être récentes, ne reposent souvent que sur des données secondaires. Dans le monde académique, alors que ce « concept » était presque inexistant dans les deux principales revues anglo-saxonnes consacrées au terrorisme (*Terrorism and Political Violence ; Studies in Conflict and Terrorism*), elle occupe désormais une place centrale : 3 % des travaux publiés sur le terrorisme étaient centrés sur cette notion entre 1980 et 1999, ils sont 77 % à en traiter à partir de 2006 (Benjamin Ducol, 2014, p. 54).

Notre réflexion sur la radicalisation est née du constat de l'existence d'une carence et de l'urgence qu'il y avait à la combler. Depuis que la radicalisation a émergé en tant que problème public et qu'elle a été mise à l'agenda politique, les administrations expérimentent. En effet depuis les attentats du 11 septembre 2001 et ceux plus récents survenus en Europe au cours de la dernière décennie, la notion de « radicalisation » s'est imposée dans les discours médiatiques et politiques, dans une acception le plus souvent religieuse. Le sentiment de nouveauté de la radicalisation est prégnant.

Nos sociétés, se butant à l'incompréhension devant le phénomène de la radicalisation, sont souvent portées à le condamner haut et fort. Toutefois, tenter de le comprendre et de l'expliquer serait une meilleure manière de le prévenir et, à terme, de l'éradiquer. Expliquer, ce n'est pas justifier, contrairement à ce que croient plusieurs. Expliquer, c'est comprendre. Le

présent article propose donc une analyse des processus de radicalisation dont l'objectif premier est de comprendre les causes du phénomène, qu'elles soient sociologiques, économiques, politiques, historiques, psychologiques ou religieux qui sont au centre d'âpres débats. Bien plus, il s'agira de connaître les textes réglementaires et le pilotage administratif d'une part et les outils disponibles pour endiguer le phénomène d'autre part.

Si les études sur les violences de terrorisation (Isabelle Sommier, 2000, p. 27) ont longtemps privilégié une approche historique ou centrée sur les structures de lutte, les interactions avec l'État, les évolutions doctrinales comme grille d'explication de la violence, elles n'ont guère pris en compte la subjectivité des acteurs, les itinéraires biographiques ou les constructions psychologiques qui mènent à la lutte armée (Michel Dubec, 2007, p. 11). La radicalisation prend plusieurs formes. De ce fait, il faut une approche sur le processus et non sur le profil. L'étude doit se faire au cas par cas et prendre en compte la multiplicité des paramètres qui s'agrègent pour former ce genre de situations.

On déplorera toutefois n'avoir eu affaire ici qu'à des radicalisations dans les sociétés européennes et américaines dans lesquelles les études et recherches sont menées ainsi que le cadre juridique solide pour lutter contre ces phénomènes. Les sociétés africaines et asiatiques, qui s'expliquent par le manque d'études récentes et complémentaires de fond en la matière, s'y inspireront.

Mais au fait, face à la radicalisation, l'action préventive est-elle essentielle, particulièrement auprès d'un public jeune ? Telle est la question centrale du présent article. La radicalisation relève-t-elle d'un processus ou d'un profil ? Se traduit-elle par une rupture rapide ? Regroupe-t-elle différentes formes de violence politique, idéologique et de terrorisme ? Quelles en sont les causes structurelles et idéologiques ? Telles sont les questions secondaires qui sous-tendent la réflexion.

L'exposé qui suit s'organise en deux grandes parties. La première traite des processus et causes dynamiques de la radicalisation. La seconde partie appelle à l'action préventive.

1. Processus et causes dynamiques de la radicalisation

Le processus de radicalisation dès l'apparition des premiers signes trait à la confusion des valeurs et les ruptures du lien social, le déchirement social et la question identitaire. Ainsi l'adolescence se trouve entre fragilisation et quête identitaire.

1.1. Différents signes d'alerte

Bien que parfois difficile à repérer, le processus de radicalisation se traduit le plus souvent par une rupture rapide. Si un seul indice ne permet pas de conclure à la radicalisation, les changements de comportement suivants peuvent attirer l'attention :

- Rupture relationnelle aggravée ou généralisée avec les camarades, les amis, les divers entourages et abandon des activités périscolaires.
- Rupture avec l'école : contestations répétées d'enseignements, multiplication des absences, déscolarisation soudaine.
- Rupture avec la famille : limitation de la communication avec les proches, tentatives de fugue.
- Nouveaux comportements dans les domaines suivants : alimentaires, vestimentaires, etc.
- Modification de l'identité sociale et des discours : propos antisociaux virulents ou violents.
- Multiplication des tensions ou des conflits avec autrui.
- Rejet et discours de condamnation de la société occidentale concernant son organisation, ses valeurs, ses pratiques (consumérisme, immoralisme...).
- Rejet systématique des instances d'autorité : parents, éducateurs, professeurs, etc.
- Rejet des différentes formes de la vie en collectivité, repli sur soi, mutisme. Intérêt soudain pour telle religion ou telle idéologie, manifestement excessif et exclusif.
- Socialisation réduite aux réseaux sociaux : fréquentation de sites à caractère radical, adhésion à des discours extrémistes sur ces réseaux.

- Discours relatifs à la « fin du monde » et fascination manifeste pour les scénarios apocalyptiques.

Ces signes, plus ou moins visibles, touchent aussi bien des préadolescents, des adolescents que des jeunes adultes, toutes classes sociales confondues, parfois en situation d'isolement, d'échec scolaire et/ou de désaffiliation. Le processus de radicalisation peut également toucher des jeunes qui semblent parfaitement insérés, vis-à-vis desquels la vigilance de la famille n'a pas été mise en alerte. Enfin, il peut affecter des enfants et des jeunes gens victimes d'un milieu en proie à cette radicalisation.

1.2. Processus et causes typiques de la radicalisation

Le mot radicalisation, lorsqu'il désigne l'enrôlement dans un groupe extrémiste, est probablement apparu à la suite des attentats dans le métro de Londres en 2005. Les autorités cherchaient à définir une violence ou un terrorisme qui vient de l'intérieur, qui n'est plus le fait de terroristes agissant à partir de l'extérieur du pays. C'est aussi à partir de là qu'on a commencé à tenter de comprendre cette violence, plutôt que de simplement condamner. La radicalisation est le fait de soutenir ou d'envisager des actions violentes en soutien à une idéologie, qu'elle soit religieuse, politique ou séparatiste. Selon l'étude menée par le Groupe de recherche belge Governance of Security, la radicalisation qui conduit la violence est un continuum dans lequel radicalisme, extrémisme et terrorisme représentent les trois stades d'un même processus.

Le radicalisme, dans cette première étape, c'est le contexte social qui serait primordial. Discriminations mais aussi et surtout "manque d'attention" à l'individu et à la minorité à laquelle il appartient, peu écoutée sur le plan social et marginalisée, induirait une "privation relative" du groupe, qui pourrait être une des causes de la radicalisation. Néanmoins, il est important de noter que d'autres leviers de radicalisation ont été identifiés (emprise mentale, troubles psychiatriques...).

L'extrémisme, dans la deuxième étape, est "la volonté d'accepter le recours à la violence, sans pour autant passer à l'exercice de la violence". Dans cette phase, la pression du groupe amène les plus modérés à adopter des opinions plus extrêmes, à force d'être confortés à de nombreux arguments allant dans ce sens. Il s'agit de l'endoctrinement. L'effet de la

menace ne fait que renforcer ce processus, car la cohésion du groupe est d'autant plus forte qu'il peut se souder contre un ennemi commun. Ennemi qui va être déshumanisé, à qui l'on va retirer toutes ses caractéristiques humaines, ce qui facilitera l'usage de la violence à son encontre.

Le terrorisme, enfin, est un ensemble de "comportements violents résultant d'une idéologie qui est partagée par au moins un groupe limité". Le terrorisme survient lorsque qu'il n'y a aucune autre possibilité d'atteindre le but recherché.

Comme on le voit, la radicalisation peut être définie comme «le processus qui consiste à soutenir ou à encourager des activités jugées (par les autres) contraires à des normes sociales importantes (comme le massacre de civils)». On distingue la radicalisation cognitive de la radicalisation comportementale, selon que les idées radicales s'expriment par des convictions ou des actes, ainsi qu'entre les différentes causes de la radicalisation en fonction de déterminants endogènes (socio-économiques), géopolitiques (influence des événements internationaux et des groupes terroristes) et idéologiques (justification idéologique des actes de violence) (Léa Hannaoui-Saulais, 2014-2015).

En Belgique, les services nationaux de sécurité et prévention ont distingué trois stades dans le processus de «radicalisation» : 1) un sentiment d'insécurité, qui 2) trouve ensuite son expression dans la violence, voire 3) le terrorisme. Ce type de progression peut être observé à la fois dans les processus de radicalisation d'inspiration politique, comme le mouvement néonazi «*Blood and Honour*» présent dans plusieurs pays, et dans les processus de radicalisation «religieuse». Dans les deux types de radicalisation, des facteurs individuels et sociaux sont à l'œuvre. A l'origine, la personne concernée éprouve souvent un sentiment d'injustice subie ou de frustration, par exemple en raison d'une discrimination sociale ou d'une absence d'opportunités économiques et sociales. Dans les formes de radicalisation politique, le vécu personnel, comme des altercations avec des personnes issues de minorités qui servent de boucs émissaires faciles (étrangers, homosexuels, etc.), un milieu familial défavorisé ou la perte d'un emploi, peut accentuer l'influence de l'idéologie sur une personne vulnérable.

La dimension sociale de certains mouvements et rassemblements politiques, qui s'accompagnent d'activités collectives (concerts, soirées,

ateliers) souvent placées sous le signe de la distraction (consommation d'alcool ou de drogue), facilite l'acceptation des valeurs d'un mouvement politique et contribue à dissiper les méfiances quant à l'idéologie véhiculée. Un sentiment de solidarité, la pression des pairs et le caractère clandestin des rassemblements conduisent les jeunes à basculer plus encore dans les mouvements extrémistes. À terme, cela finit par les isoler d'autres réseaux sociaux, suscitant ainsi la motivation de commettre des actes de violence pour le compte de leur communauté d'adoption.

Les processus de radicalisation «religieuse» interviennent de façon analogue, mais obéissent aussi à d'autres ressorts, comme une quête d'identité religieuse et une volonté d'adhérer à certaines causes collectives, par exemple rendre justice aux membres de la communauté qui souffrent à l'étranger. Curieusement, dans de nombreux cas, les jeunes sont plutôt laïcs avant d'entrer dans la radicalisation, qui intervient souvent au sein des réseaux informels d'amis et de pairs puis des médias sociaux. Un facteur important dans ces processus est semble-t-il la présence d'une personnalité charismatique qui tient des discours persuasifs, dans les lieux religieux, à l'école, à l'université, dans les prisons ou par le biais des médias sociaux (Gray Bizina, 2014).

Dans notre examen des causes profondes de la radicalisation, nous devons établir une distinction entre les facteurs d'incitation et d'attraction, c'est-à-dire les facteurs qui attirent activement les individus vers les mouvements extrémistes et ceux qui les poussent à rejoindre ces mouvements. Au nombre des premiers, citons la «séduction» exercée par les mouvements extrémistes eux-mêmes, l'idéologie qu'ils offrent aux nouvelles recrues et leurs méthodes de persuasion, qui ciblent souvent des enfants et des jeunes vulnérables et influençables. Dans la mesure où le renforcement de l'emprise idéologique intervient en grande partie, tout comme le recrutement proprement dit, dans des pays lointains ou par le biais de l'internet et des médias sociaux et où les moyens financiers sont mis à disposition par des organisations extracommunautaires (comme l'organisation terroriste connue sous le nom de « Daech »), ces facteurs doivent être abordés par des services répressifs et de renseignement hautement spécialisés.

Les facteurs d'attraction seraient en revanche des facteurs endogènes liés aux conditions de vie des enfants et des jeunes, qui les exposent au risque de devenir victimes de mouvements extrémistes ou même terroristes et, à terme, d'être exploités par ces mouvements. Les récents attentats perpétrés en France ont attiré l'attention sur ces facteurs. Les facteurs «endogènes» et «exogènes» sont bien évidemment étroitement liés lorsque des mineurs sont recrutés comme combattants étrangers.

L'étude de 2014 du Parlement européen sur le thème « Prévenir et lutter contre la radicalisation des jeunes dans l'UE » a confirmé que plusieurs causes, y compris des causes profondes remontant à la petite enfance, pouvaient conduire à la radicalisation d'un individu. Elle a également montré que l'Etat, par le biais des conditions de vie sur son territoire et de la politique extérieure, pouvait – dans une certaine mesure – contribuer à créer le contexte dans lequel certaines personnes étaient entraînées dans la mouvance extrémiste. Dans ce cas, les experts recommandent d'employer les termes d'« escalade » et de « désescalade » au lieu de radicalisation (souvent vue comme une dynamique à sens unique) (Parlement européen, 2014).

Une contribution essentielle à la compréhension des causes profondes de la radicalisation d'enfants et de jeunes a été apportée par M. Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, invité à s'exprimer devant la commission des questions sociales en mars 2015. Cet expert, qui étudie la radicalisation de mineurs depuis plusieurs années, a notamment abordé la question avec des jeunes originaires des quartiers défavorisés de Bruxelles, qui font l'objet d'une grande attention à la suite des derniers attentats perpétrés à Paris (certains des terroristes avaient grandi à Molenbeek, dans la région de Bruxelles).

Dans le cadre des travaux qu'il a menés auprès d'enfants et de jeunes à Bruxelles, M. Bernard De Vos a identifié deux principales causes expliquant leur radicalisation: (1) un sentiment de profonde injustice, de ségrégation ou de marginalisation, souvent dû à l'exclusion de la société «dominante» et à la discrimination dont eux-mêmes ou d'autres sont victimes (pour accéder à l'enseignement supérieur ou au marché du travail par exemple), et (2) l'absence d'un but social dans la vie et le sentiment d'être inutile. Ces sentiments conduisent les jeunes à s'intéresser à toute action sociale qui leur est proposée, y compris par des chefs radicaux habiles pour établir des

contacts avec des mineurs dans différents contextes (internet, communautés, associations, centres de détention).

Beaucoup de jeunes connaissent dès le départ la discrimination, d'abord dans le cadre de l'éducation nationale, puis dans l'emploi – ce processus peut certainement être vu comme une «bombe à retardement» et l'une des principales causes de radicalisation. Nous pouvons donc voir que la discrimination et la radicalisation sont deux phénomènes d'un même cercle vicieux, où des individus sont d'abord incités à adopter des idées extrémistes et ont ensuite les pires difficultés à s'extraire des mouvements extrémistes avec lesquels ils ont été en contact. Dans ce contexte, l'idéologie permet souvent aux jeunes radicaux de devenir «quelqu'un» d'une manière apparemment légitimée par une structure religieuse et politique, et «le désir fondamental de compter, de devenir quelqu'un, d'être respecté [devient] un élément déterminant sur la voie de l'extrémisme violent» (Léa Hannaoui-Saulais, 2014-2015). Les mineurs entraînés dans des mouvements radicaux et extrémistes constituent un enjeu. «La radicalisation des jeunes ne tient pas à une seule et unique raison. [...] Ni à une seule cause profonde. La radicalisation est un processus qui peut survenir dans n'importe quelle société», a déclaré le professeur Neumann, directeur du Centre international d'études sur la radicalisation du *King's College* de Londres, devant le Conseil de sécurité des Nations unies (Peter Neumann, 2015).

1.3. Processus de radicalisation religieuse : observations globales.

La radicalisation de mineurs est un problème de plus en plus préoccupant en Europe et en Amérique du Nord. Comme indiqué en juin 2015 par M. Abbas, professeur à l'université Fatih d'Istanbul, c'est probablement au Royaume-Uni qu'ont été menées le plus de recherches en la matière. Ce pays a connu plusieurs vagues de « djihadisme », avec de jeunes musulmans quittant le pays pour participer à diverses guerres à l'étranger : 1) en Afghanistan et au Cachemire dans les années 1980 ; 2) en Irak – en lien avec la première guerre du Golfe – dans les années 1990 et 3) en Bosnie, toujours dans les années 1990. La vague actuelle a démarré au lendemain du Printemps arabe et concerne en particulier la Syrie et l'Irak. Ce phénomène

a attiré l'attention d'analystes et de chercheurs dès les années 1980, mais n'était alors ni reconnu ni pénalisé par la loi britannique¹.

La situation a changé après les événements du 11 septembre 2001 à New York, la «guerre contre le terrorisme» conduisant à des restrictions des libertés civiles et à un encadrement plus strict des activités considérées comme potentiellement liées au terrorisme. Au Royaume-Uni, les personnes impliquées dans la première vague de djihadisme sont des musulmans de seconde génération, nés au Royaume-Uni, d'origine sud-asiatique (Pakistanaï et Bangladaï). Ils viennent pour la plupart d'environnements urbains et de milieux défavorisés au sein de villes appauvries, offrant des opportunités socio-économiques et des perspectives limitées. La discrimination résultant du sentiment anti-immigrés et anti-musulman touche en outre plus particulièrement certaines communautés, notamment les personnes issues des classes populaires et celles ayant un faible niveau d'instruction, ce qui rend les jeunes encore plus vulnérables aux influences extérieures.

Les experts travaillant dans d'autres pays, tels qu'en Belgique, ne sont pas nécessairement en mesure d'identifier un profil type parmi les jeunes fondamentalistes. En Belgique, les jeunes «radicalisés» semblent souvent être issus de milieux socio-économiques différents et possèdent des degrés d'instruction divers. Cependant, tous partagent un profond sentiment d'injustice envers eux ou leur communauté (parfois comprise dans une perspective globale) qui peut les pousser à exprimer leur solidarité avec certaines «grandes causes» défendues par des extrémistes religieux ou politiques à l'étranger.

En Europe occidentale, les jeunes d'origine maghrébine de culture arabo-musulmane, en particulier, ressentent apparemment très souvent un sentiment de différence et d'infériorité par rapport aux autres au sein de leur environnement social et ne s'intègrent pas dans la société; alors qu'ils vivent dans le pays depuis des années (ou des générations), ils sont toujours

¹ «Djihadisme» est un terme employé par les médias pour décrire l'idéologie de mouvements musulmans extrémistes; le terme de «*djihad*», utilisé plus souvent par l'islam, signifie «*effort*» ou «*lutte*» (en arabe) et désigne la lutte intérieure de l'individu contre ses instincts primaires, la lutte pour construire une bonne société musulmane ou une guerre sainte menée contre les non-croyants; voir <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-30411519>.

considérés comme des immigrés. Dans ces cas, l'extrémisme religieux, mais aussi la délinquance, peuvent être une manière d'exprimer leur différence. Cela peut aussi être une forme de protestation contre les limitations fixées par la société dominante aux modes d'expression liés aux croyances religieuses (comme le voile intégral, fête du sacrifice ou le mois de jeûne du Ramadan). Leur intérêt grandissant pour des actions et idéologies radicales conduit fréquemment ces jeunes à blâmer (par projection) la société pour leurs souffrances (Gray Bizina, 2014).

L'Assemblée a également, et à juste titre, attiré l'attention sur une tendance des plus préoccupantes – l'engagement de plus en plus marqué des jeunes femmes en faveur d'organisations terroristes comme «Daech». Sur 3 000 occidentaux qui seraient partis combattre, 550 seraient des femmes et des jeunes filles (Frenett Hoyle Bradford, 2015). Leur nombre a progressé de manière significative depuis la déclaration du califat en 2014. Sur ces 550 femmes occidentales, il y aurait quelque 70 Allemandes, 63-70 Françaises, 60 Britanniques, 30 Néerlandaises et 14 Autrichiennes (de Leede BAKKER, 2015). Bien souvent, leur rôle n'est pas tant de combattre que de soutenir indirectement l'organisation terroriste, en recrutant par exemple de nouveaux adeptes (Badran, 2006, p. 9).

Dans une étude de 2012, l'OSCE insiste sur l'importance de tenir compte de la radicalisation des femmes et rappelle que, bien souvent, les facteurs de radicalisation sont identiques pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles (OSCE, 2013). Le rôle des familles pour faire «obstacle à la migration», le rôle d'Internet et une «interaction renforcée avec les petites organisations de femmes au niveau local» sont d'une importance cruciale pour lutter contre la radicalisation des jeunes femmes et des filles (Jones Bhui Warfa, 2015).

Si la disponibilité des données est très variable en Europe, des études spécifiques sur certains pays confirment les tendances générales et les déterminants communs, comme le montre une étude récente sur la Bosnie-Herzégovine, où 156 hommes, 36 femmes et 25 enfants se sont rendus en Syrie (décembre 2012- décembre 2014). Parmi les principales causes du phénomène, les experts ont identifié une érosion rapide des valeurs socioculturelles dans le pays après le conflit, la violence et l'idéologie perçues comme seuls moyens disponibles pour s'affirmer et pour se protéger, et un

taux de chômage très élevé (44 % au niveau national et 63 % chez les jeunes, taux le plus élevé au monde), qui font des 15-24 ans un groupe particulièrement ciblé (Jusic Asinovic, 2015). L'islamophobie est-elle un facteur aggravant ?

Selon la définition proposée par le Center for Race & Gender, University of California, l'islamophobie, définie comme « une hostilité non fondée envers l'Islam et en conséquence la peur et l'aversion envers tous les musulmans ou la majorité d'entre eux », n'est pas l'une des causes profondes de la radicalisation, mais peut constituer un facteur aggravant dans certains engrenages vicieux qui mènent à l'extrémisme. La radicalisation et l'islamophobie sont donc étroitement liées et sont le produit d'un même contexte social dans de nombreux pays. Nous sommes tous régulièrement témoins de la désinformation et des idées fausses véhiculées à l'encontre des musulmans. Les projecteurs braqués sur le terrorisme et l'extrémisme détournent l'attention des musulmans ordinaires qui vivent comme des citoyens pacifiques partout dans le monde. Au niveau mondial, les dernières décennies ont vu l'émergence de la thèse du « choc des civilisations », avec une incompréhension grandissante entre le monde occidental et les pays musulmans. Sur cette toile de fond, certains jeunes musulmans n'ayant pas une idée précise de ce qu'est l'islam peuvent considérer le « djihad » comme une forme de salut; il leur donne des moyens d'action que leur radicalisation rend justifiables. Dernièrement, au vu des derniers attentats terroristes et de la crise des réfugiés, il semble que l'islamophobie et le discours de haine à l'encontre des musulmans en général et des migrants en particulier soient salués par les mouvements terroristes internationaux, car ils rendent les populations plus réceptives au discours extrémiste. L'internet est-il au cœur des réseaux de recrutement ?

Les recherches internationales conduites par l'Unesco ont confirmé tout récemment que les groupes extrémistes violents ont adopté l'internet; ils utilisent de plus en plus cette technologie pour promouvoir la haine et la violence sur la base de motifs ethniques, religieux et culturels, recruter des jeunes et créer des communautés en ligne de portée mondiale qui peuvent encourager les opinions et les comportements extrémistes violents, favorisant ainsi les processus de radicalisation. Comme souligné par l'Unesco, l'internet est devenu un outil stratégique pour accroître la visibilité

et l'influence de groupes sectaires qui prospèrent comme communautés virtuelles, même s'ils se développent hors ligne en marge des sociétés. Le rapport de la Rand Corporation confirme aussi que l'internet constitue un important moyen d'information, de communication et de propagande, qui crée davantage de possibilités de radicalisation et qui a un effet amplificateur, dans la mesure où certaines personnes y trouvent une confirmation plus marquée de leurs croyances que dans le cadre d'interactions hors ligne (Behr, Reding, Edwards, Gribbon, 2013).

2. Action préventive

L'action préventive est essentielle. Elle a vocation à se situer en amont afin de repérer les situations, d'anticiper et d'éviter les recrutements et le passage à des actes violents.

2.1. Radicalisation au regard des normes et des bonnes pratiques

La liberté d'expression est un droit fondamental protégé par l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme et l'un des fondements des sociétés démocratiques et plurielles. A ce titre, elle vaut non seulement pour les idées accueillies avec faveur, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent l'Etat ou la population. Cette liberté fondamentale doit bien évidemment respecter d'autres droits fondamentaux et les droits d'autrui; on peut donc juger nécessaire de prévenir et de sanctionner toutes les formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine fondée sur l'intolérance (Cour européenne, 2015)

Les activités relatives à l'intolérance et à la discrimination menées par le Conseil de l'Europe (par le biais de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) par exemple) dans le domaine de l'éducation (notamment la promotion des compétences pour la culture démocratique, le dialogue interculturel et l'accès à l'éducation et à l'emploi des réfugiés et des migrants) constituent une autre action qu'il convient de mentionner ici et sont une source d'inspiration intéressante pour l'action nationale.

S'agissant de l'action locale, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a adopté une Stratégie pour combattre la radicalisation au plus près des citoyens en janvier 2015 et l'a complétée par des Lignes directrices à l'intention des collectivités locales et régionales sur

la prévention de la radicalisation et des manifestations de haine à l'échelle locale, en septembre 2015. Il recommande la mise en place de stratégies locales pluri-institutionnelles, de partenariats pour la sécurité à l'échelle locale, la prise en compte de l'éducation comme vecteur privilégié, la participation de la société civile, l'élaboration de programmes de sortie de l'extrémisme pour ceux qui souhaitent se désengager, ainsi que l'allocation des fonds nécessaires dans les budgets locaux pour permettre le financement durable des programmes de prévention².

Dans ce cadre, le Forum européen pour la sécurité urbaine (Efus) a au fil des années réalisé plusieurs activités visant à renforcer les capacités des autorités locales face à l'extrémisme violent, et continuera à proposer des sessions de formation aux collectivités locales en 2016³. Le 18 novembre 2015, le Forum a organisé à Aarhus (Danemark) une conférence sur la prévention de la radicalisation conduisant à l'extrémisme violent, qui a débouché sur une déclaration commune, dite «Déclaration d'Aarhus», soulignant le rôle de premier plan à jouer par les collectivités locales dans la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la radicalisation et la mise en place de systèmes d'alerte précoce.

Nous tenons à rappeler l'importance des acteurs de la société civile pour être à l'écoute des enfants et des jeunes dans leur environnement quotidien, comme le montrent également certains des exemples de bonnes pratiques suivants. Il est par conséquent manifeste que les stratégies de lutte contre la radicalisation ou de déradicalisation, en particulier au niveau local, doivent adopter des approches multipartites.

D'utiles stratégies préventives sont, là encore, à trouver en Belgique où un Programme fédéral de prévention de la radicalisation violente a été adopté en 2013 (pour mettre en œuvre la stratégie et le plan d'action pertinents approuvés en 2005 par l'UE). Le programme belge s'articule autour de six piliers: 1) une meilleure connaissance et une sensibilisation collective sur la radicalisation; 2) un plan d'action contre les frustrations susceptibles de déboucher sur la radicalisation; 3) l'accroissement de la résistance morale des groupes vulnérables; 4) le soutien des autorités locales;

² Voir Doc. CG/2015(29)5, adopté à la 29e session du Congrès, 20-22 octobre 2015.

³ Pour plus d'informations sur ces sessions de formation, voir: <http://efus.eu/fr/topics/risks-forms-of-crime/radicalisation/efus/10651/>.

5) l'implication des communautés et de la diaspora; 6) la lutte contre le radicalisme sur Internet (Delafortrie et Springael, 2013).

Plusieurs collectivités locales belges ont également eu recours à des approches intéressantes. La Ville de Verviers a ainsi mis en place une cellule de prévention composée d'une «personne de référence radicalisme», d'un psychologue et d'un travailleur social, ainsi qu'une plate-forme de concertation multidisciplinaire rassemblant tous les acteurs concernés (la police, la justice, l'aide à la jeunesse, la «personne de référence radicalisme», les écoles et les associations de jeunesse). (Roxanne Baguette, 2015).

En 2014, le ministère norvégien de la Justice et de la Sécurité publique a présenté un plan d'action contre la radicalisation et l'extrémisme violent recensant des lignes d'action exhaustives, dont des volets sur la prévention internationale de la criminalité (notamment dans le contexte des pays nordiques) et la prévention de la radicalisation et du recrutement par le biais de l'internet⁴. Sur ce dernier point, une présence policière renforcée est spécifiquement recommandée afin de prévenir la discrimination, le harcèlement et le discours de haine, de même qu'une meilleure connaissance des mesures à prendre contre les expériences désagréables sur l'internet.

Une étude réalisée par l'Union européenne en 2010 considérait le Danemark comme un «chef de file» en matière de déradicalisation et désengagement. En 2009, le pays a présenté sa première stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme, de gauche comme de droite, ainsi que de l'islamisme militant. Comme d'autres initiatives, ce plan se centre principalement sur l'établissement du dialogue et de contacts direct avec des jeunes vulnérables (dans les quartiers défavorisés ou les prisons par exemple) et la mise en place de partenariats locaux (Ministère danois, 2010). Bien que cette étude remonte déjà à quelques années, nous pouvons assurément considérer que le Danemark figure parmi les pays précurseurs dans ce domaine. C'est d'ailleurs ce qu'il ressort d'une conférence organisée en 2012 sous la présidence danoise de l'Union européenne⁵.

⁴ Le plan d'action est disponible en ligne, www.regjeringen.no/contentassets/6d84d5d6c6df47b38f5e2b989347fc49/action-plan-against-radicalisation-and-violent-extremism_2014.pdf/

⁵ www.strategicdialogue.org/Tackling_Extremism_-_Conference_Report.pdf/

Bien évidemment, beaucoup d'autres pays ont pris des mesures exemplaires et de grande portée, mais nous ne saurions toutes les citer ici. Néanmoins, si l'on veut aller vers une prévention efficace de la radicalisation d'enfants et de jeunes dans le monde, des échanges de bonnes pratiques aux niveaux des gouvernements, des parlements, des collectivités locales et de la société civile seront incontestablement essentiels.

2.2. Recommandations des experts

Ce qui compte en définitive, c'est de combattre efficacement la radicalisation d'enfants et de jeunes en s'attaquant aux causes profondes. Les recommandations des experts sont édifiantes. Ainsi les organisations internationales et les experts abordent la radicalisation des enfants et des jeunes sous différents angles. L'approche la plus concrète est assurément suivie par les experts travaillant sur le terrain avec des mineurs. A notre sens, nombre des mesures les plus convaincantes pour lutter contre ce phénomène ont ainsi été présentées par le délégué général aux droits de l'enfant belge, qui – en suivant une approche complète – a appelé à :

- lutter contre la discrimination, la ségrégation et la marginalisation (et les sentiments d'injustice qui en découlent) dont sont victimes des enfants de toutes les origines ethniques et de tous les milieux socio-économiques;
- offrir à tous les enfants et jeunes les mêmes chances et des perspectives d'avenir, leur donner un but et un sentiment d'utilité sociale, ainsi que des perspectives de mobilité sociale ;
- utiliser l'éducation comme un vecteur d'intégration des enfants depuis leur plus jeune âge, notamment par le biais d'une éducation spécifique à la citoyenneté démocratique ;
- prévenir les «dysfonctionnements» au sein de la famille, notamment en impliquant les femmes en tant que principaux «éducateurs» des enfants au sein de la famille ;
- tisser de véritables partenariats à l'échelon local, en mobilisant les capacités des communautés locales au lieu de les isoler et en «pacifiant» les relations entre les jeunes et les institutions qui sont à leur service (l'école, la police, les services sociaux et autres), y compris en aidant les familles à comprendre la vocation de ces institutions ;

- éviter la stigmatisation des enfants et des jeunes qui, à un moment donné, ont été entraînés dans des mouvements radicaux ;
- éviter les généralisations verbales et les attaques contre l'islam, dépasser l'accent excessif mis sur les symboles religieux (et engager un dialogue interreligieux sur les enjeux essentiels dans un contexte favorable au pluralisme religieux) et distinguer l'islam, religion mondiale, des mouvements religieux extrémistes tels que le groupe terroriste connu sous le nom de « Daech » ;
- contrôler en permanence les mouvements radicaux mais en évitant toute pratique de «profilage ethnique» par les forces de l'ordre.

L'efficacité de la prévention est démultipliée lorsque ces actions sont menées en coopération étroite avec les populations cibles. Les stratégies de lutte contre la radicalisation et de déradicalisation doivent être dirigées par les collectivités locales et les communautés, et avec les familles et les pairs, qui doivent être associées en tant que partenaires et non comme «destinataires» d'approches théoriques venant d'en haut. Dans différentes institutions, des personnes de référence devraient être spécialement formées aux tendances en matière de radicalisation et aux stratégies de déradicalisation, afin de les aider à communiquer avec les enfants dans leur environnement quotidien.

M. Federico Ragazzi, maître de conférence à l'université de Leiden (Pays-Bas) a ajouté que l'une des principales difficultés dans la lutte contre la radicalisation de jeunes était l'absence, à ce jour, d'une séparation nette («pare-feu») entre les activités d'intégration sociale et le travail de la police (ceux qui aident ne devraient pas être les mêmes que ceux qui signalent). Pour lutter efficacement contre la radicalisation des jeunes, les experts de l'Union européenne recommandent d'améliorer la collecte de données, d'examiner l'incidence des politiques de lutte contre la radicalisation sur les droits de l'homme, de restaurer la confiance dans les institutions démocratiques existantes, d'éviter de restreindre les libertés fondamentales pour prévenir le risque d'une radicalisation accrue, d'établir des règles claires et de fixer des limites aux interventions de la police et des services de renseignement (limiter le signalement par les pairs par exemple) et de baser l'action judiciaire sur les actions commises (et non anticipées).

Les religions comportent des rituels qui vont être adoptés par leurs fidèles : rites vestimentaires, alimentaires, rites par rapport à leur vie de tous les jours... Il est plus aisé de rassembler des personnes autour de rituels qu'autour d'idées ; celles-ci viennent après mais d'abord l'adepte doit, pour faire partie du groupe, adopter de nouveaux modes de vie. Le point sur lequel il faut être très clair avec les publics que nous rencontrons est de ne pas confondre radicalisation et islam même si dans la démarche de radicalisation le jeune va d'abord se convertir à l'islam.

Au total, la radicalisation est donc un processus qui évolue en plusieurs étapes, et dont les causes sont multiples. On distingue la radicalisation cognitive de la radicalisation comportementale, selon que les idées radicales s'expriment par des convictions ou des actes et en fonction de déterminants endogènes, géopolitiques et idéologiques. La discrimination et la radicalisation sont deux phénomènes d'un même cercle vicieux, où des individus sont d'abord incités à adopter des idées extrémistes. La discrimination, d'abord dans le cadre de l'éducation nationale, puis dans l'emploi est ce processus qui peut certainement être vu comme une «bombe à retardement» et l'une des principales causes de radicalisation. Le Net et les réseaux sociaux fluidifient et agrègent la rareté. Les groupes extrémistes violents utilisent de plus en plus cette technologie pour promouvoir la haine et la violence sur la base de motifs ethniques, religieux et culturels. L'islamophobie n'est certes pas une des causes profondes de la radicalisation, mais peut constituer un facteur aggravant dans certains engrenages vicieux qui mènent à l'extrémisme.

Pour lutter contre ces dynamiques négatives observées sur le terrain, il urge d'avoir une action la plus précoce possible qui vise précisément à stopper le processus de radicalisation dès l'apparition des premiers signes. L'efficacité de la prévention est démultipliée lorsque ces actions sont menées en coopération étroite avec les populations cibles. Les stratégies de lutte contre la radicalisation et de déradicalisation doivent être dirigées par les collectivités locales et les communautés, et avec les familles et les pairs, qui doivent être associées en tant que partenaires et non comme «destinataires» d'approches théoriques venant d'en haut.

Pour lutter efficacement contre la radicalisation des jeunes, les experts de l'Union européenne recommandent d'améliorer la collecte de données,

d'examiner l'incidence des politiques de lutte contre la radicalisation sur les droits de l'homme, de restaurer la confiance dans les institutions démocratiques existantes, d'éviter de restreindre les libertés fondamentales pour prévenir le risque d'une radicalisation accrue, d'établir des règles claires et de fixer des limites aux interventions de la police et des services de renseignement (limiter le signalement par les pairs par exemple) et de baser l'action judiciaire sur les actions commises (et non anticipées). Le succès de cette lutte repose sur la mobilisation et la coordination entre acteurs de l'État, collectivités territoriales et société civile, en tenant compte des retours d'expérience du terrain et des bonnes pratiques qui nous reviennent aussi de nos partenaires européens.

Références bibliographiques

- ASINOVIC Jusic, 2015, *The lure of the Syrian war: the foreign fighters' Bosnian Contingent*, Atlantic Initiative, Sarajevo.
- BADRAN, 2006, *Women and Radicalization*, DIIS Working Paper n° 2006/5.
- BAGUETTE Roxanne, 2015, « La cellule de prévention et une plate-forme multidisciplinaire luttent contre le radicalisme à Verviers », in *Journal de la Police*, www.besafe.be/
- BAKKER de Leede, 2015, *European Female Jihadists in Syria: Exploring an Under-Researched Topic*, note d'information ICCT.
- BIZINA Gray, 2014, « Radicalization of Youth as a Growing Concern for Counter-Terrorism Policy », in *Global Security Studies*, hiver, volume 5, n°1.
- Center for Race & Gender, University of California, Berkeley (Etats-Unis), <http://crg.berkeley.edu/content/islamophobia/defining-islamophobia/>).
- Cour européenne des droits de l'homme, fiche thématique sur le discours de haine, novembre 2015, http://www.echr.coe.int/Documents/FS_Hate_speech_FRA.pdf/
- Déclaration d'Aarhus, <http://citiesagainstextremism.eu/197-2/?lang=fr/>

- Delafortrie et Springael, *Programme fédéral de prévention de la radicalisation violente*, article publié le 19 avril 2013 par la Chancellerie du Premier ministre belge sur le site www.presscenter.org/
- DUBEC Michel, 2007, *Le plaisir de tuer*, Paris, Seuil.
- DUCOL Benjamin, 2014, *Devenir Djihadiste à l'heure du Web*, thèse de science politique sous la direction d'Aurélié Campana, Université Laval, Canada.
- SOMMIER Isabelle, 2000, *Le terrorisme*, Paris, Flammarion.
- HANNAOUI-SAULAIS, Léa, 2014-2015, *Menace within Home-grown Islamic radicalisation in Western Europe: Roots, processes & prevention policies*, thèse en Etudes Européennes Interdisciplinaires, Collège d'Europe, campus de Natolin (Varsovie).
- HOYLE BRADFORD Frenett, 2015, *Becoming Mulan? Female Western migrants to ISIS*, Institute for Strategic Dialogue.
- Ministère danois des Réfugiés, de l'Immigration et de l'Intégration, *The challenge of extremism, Examples of deradicalisation and disengagement programmes in the EU*, Copenhague, octobre 2010, www.youthpolicy.org/library/wp-content/uploads/library/2010_Challenge_Extremisme_Deradicalisation_EU_Eng.pdf/
- NEUMANN Peter, 2015, King's College de Londres, article posté le 29 avril 2015: <http://www.kcl.ac.uk/newsevents/news/newsrecords/2015/April/ICSR-discuss-young-extremists-at-UN-Security-Council.aspx>.
- OSCE, 2013, *Women and Terrorist Radicalization* (les femmes et la radicalisation terroriste) – rapport final, n° 5.
- Parlement européen, 2014, Direction générale des politiques internes, *Preventing and Countering Youth Radicalisation in the EU*, étude réalisée pour la Commission LIBE, Bruxelles, avril 2014 : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/JOIN/2014/509977/IPOL-LIBE_ET\(2014\)509977_EN.pdf/](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/JOIN/2014/509977/IPOL-LIBE_ET(2014)509977_EN.pdf/)
- Rand Corporation/Rand Europe (Behr, Reding, Edwards, Gribbon), (2013), *Radicalisation in the digital era. The use of the internet in 15 cases of terrorism and extremism*, Cambridge / Bruxelles.

WARFA Bhui Jones, 2015, *Is Violent Radicalisation Associated with Poverty, Migration, Poor Self-Reported Health and Common Mental Disorders?*
PLoS ONE 9(3): e90718. doi:10.1371/journal.pone.0090718
www.rand.org/content/dam/rand/pubs/research_reports/RR400/RR453/RAND_RR453.pdf